



## PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 juillet 2024

#### Ouverture des candidatures pour les Bourses Talents 2024

Un dispositif d'aide à la préparation des concours de la fonction publique



Les bourses Talents sont un outil essentiel pour l'égalité d'accès à l'emploi public, en participant au soutien financier des personnes qui préparent un concours d'entrée dans la fonction publique. Ce dispositif contribue également à l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

Ainsi, ces bourses peuvent être attribuées aux candidats préparant des concours de la fonction publique de catégorie A ou B ou à un emploi de magistrat de l'ordre judiciaire.

#### Qu'est-ce que les Bourses Talents ?

Deux types de bourses distinctes sont attribuées :

- **Bourses « Prépas Talents » d'un montant de 4 000 €** destinées aux étudiants inscrits au sein des formations labellisées « Prépas Talents », portées par l'université de La Réunion :
  - Licence d'Administration Publique Prépa Talents  
<https://ufr-de.univ-reunion.fr/formations/nouvelle-offre-de-formation-2020/2024/droit/licence-administration-publique-prepa-talents>
  - Master 1 Prépa Talents  
<https://ufr-de.univ-reunion.fr/formations/nouvelle-offre-de-formation-2020/2024/droit/master-1-droit-public-prepa-talents>
- **Bourses Talents de droit commun d'un montant de 2 000 €** accordées aux personnes préparant un concours en dehors d'une formation Prépa Talents, par exemple :
  - étudiants,
  - personnes en reconversion,
  - actifs ayant signé un contrat à durée déterminée de moins d'un an,
  - actifs à temps partiel

À La Réunion, après un passage en commission de sélection, 30 bourses Talents seront distribuées aux personnes préparant un concours de catégorie A ou B de la fonction publique.

Les personnes souhaitant préparer un concours de la fonction publique ont **jusqu'au vendredi 20 septembre 2024 23h59 (heure hexagone)** pour déposer leur dossier sur Démarches

simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/bourses-talents-campagne-2024-2025>

## Quelles démarches ?

- **Bourses Prépas Talents**

Les candidats retenus en Prépas Talent seront suivis par leurs responsables pédagogiques pour l'obtention de la bourse. L'attribution s'organise entre le service instructeur et l'université.

- **Bourses Talents de droit commun**

Les candidats déposent leur dossier sur la plateforme dédiée en prêtant la plus grande attention à leur éligibilité au concours visé et à la validité des pièces présentées : déclaration d'impôts, diplômes, CV, inscription à une préparation concours, charte de tutorat...

Pour les candidats inscrits dans une formation à distance, une attention particulière sera portée au remplissage de la **charte tutorat jointe** (neutralité du tuteur, fonctions en lien avec le concours préparé).

Plus d'informations :

[Lien circulaire](#)

[Lien charte de tutorat](#)

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 418/ 419 / 434 / 457

Courriel : [communication@reunion.gouv.fr](mailto:communication@reunion.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) / X – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>